



Dimanche 10 mars 2019

La colère des douaniers s'accroît.

Alors que le mouvement de colère des douaniers ne cesse de prendre de l'importance et tend à se généraliser sur l'ensemble du territoire national, le syndicat UNSA DOUANES **dénonce une nouvelle fois avec force les menaces et tentatives d'intimidation** dont sont l'objet les agents des douanes.

Pour le syndicat UNSA DOUANES il est inadmissible d'être menacé de sanctions disciplinaires avec pour seul motif celui de faire son travail.

Le syndicat UNSA DOUANES **tient également à dénoncer les tentatives de manipulations médiatiques** de la part de l'administration des douanes dans le but de décrédibiliser les actions des douaniers. Nier la réalité et diffuser des informations mensongères n'est pas de nature à modifier les faits.

Enfin, le syndicat UNSA DOUANES tient à alerter l'opinion sur le fait que l'administration des douanes et le gouvernement, **dans le seul but de stopper le mouvement de colère des douaniers, joue avec la sécurité des français :**

- en interdisant expressément aux douaniers d'effectuer le moindre contrôle visant à lutter contre la fraude, instaurant de fait une autorisation de frauder,
- en laissant circuler les trains EUROSTAR sans sécurisation préalable,
- en interdisant aux douaniers de contrôler certains grands axes de circulation sur des sites frontaliers,
- en limitant drastiquement le nombre de personnes contrôlées dans les aéroports.

L'administration des douanes est une administration en souffrance, et le malaise chez les douaniers est profond. Le mépris affiché par leur administration et le ministère à leur égard **n'aura que pour effet d'accroître leur colère.**

Vincent THOMAZO

Secrétaire général UNSA DOUANES

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédéc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com

